

## Communiqué de presse

### « Entre nous, ça roule » : nouvelle campagne de sensibilisation de l'AWSR

28.07.2016

En 2014, près de 40 personnes ont perdu la vie dans un accident impliquant un poids lourds en Wallonie. 65 % des victimes étaient des occupants de voiture. L'Agence wallonne pour la Sécurité routière lance une campagne de sensibilisation pour inciter automobilistes et chauffeurs de poids lourds à partager la route en toute sécurité !

#### Angles morts : ouvrez l'œil !



L'affiche de la campagne sera présente sur les 300 panneaux le long des autoroutes et routes secondaires en Wallonie pendant tout le mois d'août. On y voit clairement les zones qui sont invisibles pour un conducteur de poids lourds. Objectif : sensibiliser les autres usagers de la route aux dangers liés aux difficultés des conducteurs de poids lourds de les identifier lorsqu'ils se trouvent dans une « zone d'angle mort ». L'affiche vise également à rappeler aux conducteurs de poids lourds qu'ils doivent

redoubler de prudence lorsqu'ils effectuent une manœuvre car un automobiliste peut toujours se cacher dans un angle mort.

On observe 4 zones principales d'angle mort : sur le flanc droit du camion, sur le flanc gauche (au-delà de la zone couverte par le rétroviseur), à l'arrière du camion et enfin, à l'avant du camion où plusieurs zones sont aussi impossibles à voir à cause des montants du parebrise du camion.

#### Sensibilisation des conducteurs de poids lourds

Dans le cadre des campagnes de sensibilisation « grand public » menées tout au long de l'année, l'AWSR prévoira des éléments de sensibilisation spécifiques à destination des chauffeurs de poids lourds, différents thèmes seront abordés : distraction, somnolence au volant, distances de freinage...

#### Quelques chiffres

- **Beaucoup d'automobilistes parmi les victimes**

En 2014, près de 40 personnes ont perdu la vie dans un accident impliquant au moins un camion en Wallonie. Etant donné le poids important de ces véhicules, les personnes qui perdent la vie dans ce type d'accident sont principalement les autres usagers de la route. Les occupants de voiture constituent 65 % des tués. Par ailleurs, les accidents de camions ont en général de graves conséquences, ils résultent 3 fois plus souvent en un décès que la moyenne des accidents en Wallonie.

- **Sur autoroute, en journée**

En 2014, 40 % des accidents corporels ou mortels impliquant un camion sont survenus sur autoroute. On observe également que ces accidents ont souvent lieu en semaine, pendant la journée, au moment où les poids lourds parcourent davantage de kilomètres. En 2014, 83 % des accidents corporels et mortels de camions ont eu lieu à cette période contre 65 % pour les autres types de véhicules.

- **Facteur d'accident**

Pour cette nouvelle campagne de sensibilisation, l'AWSR a décidé de se centrer sur la cohabitation entre automobilistes et conducteurs de poids lourds en traitant la problématique de l'angle mort. La visibilité réduite pour les conducteurs de poids lourds et le fait que les autres usagers n'en tiennent pas toujours compte peut en effet être à l'origine de nombreux accidents. Les automobilistes ne sont pas toujours conscients de l'existence et de la taille de ces zones d'angle-mort.

**Pour Maxime PREVOT, Ministre wallon des Infrastructures et de la Sécurité routière, il est important de rappeler à l'ensemble des usagers les dangers liés aux angles morts inhérents aux poids lourds. Une meilleure connaissance des contraintes liées à la conduite de tels véhicules volumineux contribuera à réduire le nombre d'accident de la route et à atteindre l'objectif fixé par le Gouvernement wallon, à savoir : réduire à 200/an le nombre de victimes sur les routes wallonnes d'ici 2020.**

\*\*\*\*

L'AWSR est l'A.S.B.L qui œuvre pour la sécurité routière en Wallonie. Elle remplit 5 missions : l'organisation de campagnes de sensibilisation ; l'information et l'orientation des victimes ; le soutien de la politique de contrôle des services de police ; la production et l'analyse de statistiques ; la présidence du Conseil supérieur wallon de la Sécurité routière. L'AWSR est présidée par le Ministre wallon en charge de la Sécurité routière.

**Contact Presse :**

Belinda DEMATTIA – Porte-parole AWSR – 0498/048.361

[Suivez nous sur Twitter @AWSR\\_be](#)  
[www.tousconcernes.be](http://www.tousconcernes.be)